

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION du 23 novembre 2019

### NIVEAU 6<sup>ème</sup>

#### Contexte :

La réunion fait immédiatement suite à la réunion de concertation en présence de tous les PCC collège/ Lycée et les représentants de l'établissement. Les thèmes abordés (vie dans l'établissement, scolinfo, réforme du bac, cantine..) sont traités pour l'ensemble du collège/lycée. Un compte rendu est disponible sur le site APELNDM

L'ordre du jour est établi par la référente PCC niveau 6<sup>ème</sup> après tri des statistiques, des commentaires et avis déposés par les parents d'élèves de sixième sur les questionnaires de concertation. Les questions spécifiques à chaque classe seront traitées en préparation de conseil de classe.

#### Ordre du jour : ADAPTATION AU RYTHME DU COLLEGE

- Les élèves n'ont pas toujours assez de temps pour noter les devoirs et Dm (prise de note rapide à la sonnerie)

Pour information : Mr Vella a répondu sur l'utilisation de scolinfo par les professeurs, lors de la réunion en amphithéâtre, réunion qui a fait l'objet d'un compte rendu.

Les parents s'expriment sur la difficulté des élèves à noter les devoirs en fin de cours, souvent pendant la sonnerie et parfois dans la précipitation pour certains. Ils demandent s'il est possible de prendre un temps plus adapté pour cette prise de note.

Madame Brillant responsable de niveau de 6<sup>ème</sup>, prend note des remarques et convient qu'il est demandé aux élèves du rythme, qu'ils vont acquérir tout au long de l'année pendant laquelle ils vont grandir.

La plupart des professeurs ne peuvent pas donner les devoirs avant la fin du cours, en effet, les devoirs sont en fonction de l'avancement de la séance étudiée.

Les professeurs s'attachent à donner les devoirs et consignes pour que tous comprennent et qu'il ne faut pas hésiter à aller voir le professeur en cas d'incompréhension. Les PCC précisent qu'ils en parleront en préparation de conseil de classe si nécessaire.

Les débats rappellent que l'utilisation de scolinfo par tous les professeurs simplifierait cette tâche.

Madame Brillant reprend la réponse de Monsieur Vella (cf. compte rendu) et nous indique que l'autonomie s'acquiert aussi par une bonne prise de notes par l'élève des devoirs et consignes sur agenda.

### Ordre du jour : ADAPTATION AU RYTHME DU COLLEGE

- Des problèmes d'organisation, de gestion du temps, d'autonomie et de concentration le soir

Madame Brillant rappelle que les résultats du questionnaire indiquent que 93% des parents ont répondu « oui » à la question « votre enfant s'adapte il au rythme du collège ? », il s'agit de problème ponctuel.

- Certains élèves sont fatigués avec les activités extrascolaires qui s'ajoutent au travail scolaire

Madame Brillant indique que ces remarques sont difficiles à entendre au quotidien par les professeurs, l'établissement ne peut pas prendre en compte le planning personnel de chacun.

Madame Brillant rappelle que certains élèves ont beaucoup d'activités extra- scolaires qui laissent peu de place au repos ou à l'ennui.

- Certains trouvent qu'il y a trop de devoirs

Madame Brillant rappelle le choix des familles à venir dans cet établissement et revient sur l'intervention de Monsieur Vella concernant les exigences de l'établissement, en effet, les devoirs en font partie.

Madame Brillant rappelle que les délégués de classe peuvent intervenir auprès de chaque professeur pour solliciter un délai lorsque les devoirs sont concentrés sur une même journée, de même pour les évaluations.

### Ordre du jour : METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

- Besoin de rappeler comment organiser son travail personnel à la maison
- Proposer des aides mnémotechniques

Madame Brillant indique que les professeurs font souvent des rappels concernant la méthodologie à appliquer, quelques professeurs proposent des aides mnémotechniques et invitent les parents à en créer aussi.

Madame Brillant nous rappelle que la semaine d'aide personnalisée se fait en classe entière, cela ne permet plus de revoir avec l'élève certains points comme l'organisation du cartable, des devoirs...

Les échanges entre tous font ressortir une difficulté des élèves pour organiser les réponses, notamment dans les matières comme SVT ou Histoire-Géographie. C'est une difficulté qui va s'estomper avec la pratique dans l'année qui va s'écouler.

Le groupe reprend quelques bonnes pratiques de méthodologie comme l'anticipation du travail (ne pas faire au dernier moment), la relecture des évaluations corrigées, prendre régulièrement du temps avec l'enfant pour revoir ce qui a été fait en classe, afin de l'aider à mieux s'organiser.

Madame Brillant nous rappelle que les leçons sont toujours à apprendre ou à revoir dans toutes les matières pour le cours suivant, ce travail régulier est important.

#### Ordre du jour ENSEIGNEMENT :

- Des problèmes de compréhension en Musique

Madame Brillant demande des précisions, les parents indiquent que les élèves et souvent eux-mêmes ne comprennent pas les attentes du professeur pour les devoirs ou les contrôles, l'exemple d'un devoir sur les « couleurs dans la musique » est donné.

Tous conviennent qu'ils ne sont pas experts en musique, et qu'ils s'interrogent sur la direction prise en cours, la demande est donc reformulée pour savoir si le professeur peut être plus précis dans ses objectifs et ses attentes afin d'être compris de tous.

Madame Brillant nous rappelle que toutes les séances et devoirs demandés par Monsieur Cheng sont sur scolinfo.

- Les consignes données par les professeurs ne sont pas toujours bien comprises

Madame Brillant rappelle que les professeurs donnent des consignes pendant les cours de 6è et remarque qu'elles ne sont pas toujours écoutées par tous. Il faut rester attentif.

Les débats font ressortir que ce sujet peut-être repris sous forme de dialogue en famille afin de reformuler avec l'enfant ce qui est compris des consignes données.

#### ORDRE DU JOUR DIVERS :

- Les emplois du temps sont déséquilibrés

Madame Brillant rappelle que cette année les emplois sont plutôt homogènes en 6è sauf pour la classe 605, avec un emploi du temps plus compliqué.

Les professeurs du collège sont aussi professeurs au lycée ce qui est un atout pédagogique pour les enfants, mais qui rend difficile la gestion de tous les emplois du temps.

L'amplitude horaire est parfois importante pour certaines classes mais s'explique par plusieurs décisions de l'établissement, la volonté d'avoir une pause du midi assez longue (souvent 2h) pour avoir le temps de manger, d'effectuer certaines activités sportives ou culturelles, ou tout simplement se détendre ou jouer dans la cour.

- Certains rencontrent des problèmes avec kwyck

L'ordival est distribué ce jour, ce qui permettra à tous les élèves d'installer correctement le logiciel.

Kwyck est un logiciel de mathématiques utilisé dans tout l'établissement, il permet de faire des exercices d'entraînement, de faire des devoirs demandés par le professeur qui reçoit les réponses via le logiciel.

Les parents reformulent donc la question et demande si un cours d'initiation (prise en main) peut être effectué dans chaque classe de mathématiques en 6è. Madame Brillant en prend note et sollicitera les professeurs concernés.

- Des parents demandent à ce que soient faits des rappels ponctuels du règlement intérieur

Madame Brillant précise que cela est souvent fait par les professeurs et aussi par Madame Valat et son équipe pour obtenir le silence dans les rangs ou lors de la remontée en classe par exemple.

- A qui peut-on s'adresser en cas de besoin ? PCC, Prof. Principal ou responsable de niveau ?

Madame Brillant rappelle qu'en cas de problème avec une matière il faut contacter le professeur concerné. Le professeur principal est contacté par exemple pour un bilan de trimestre, les rendez vous se demandent via le carnet de bord.

S'il s'agit d'un souci spécifique à l'enfant vous pouvez en informer le professeur principal, le responsable de niveau et aussi Madame Valat responsable de vie scolaire.

Les PCC portent les sujets du groupe classe.

- Que doit-on faire en cas d'absence de son enfant ?

Il faut informer au plus tôt (le matin) l'établissement, par mail ou téléphone, faute de quoi vous serez appelé par le service de vie scolaire.

Si vous choisissez le téléphone il faudra obligatoirement un écrit.

Le mail s'adresse à Madame Valat [surge@notredamedesmissions.fr](mailto:surge@notredamedesmissions.fr)

Le volume de mail ne permet pas de faire des réponses à chaque parent.

Les parents souhaitent des informations pour le « rattrapage » des cours. Les débats font ressortir que tous les parents de 6è ne connaissent pas les « binômes ».

Madame Brillant reprend cette notion ; en début d'année chaque élève se regroupe avec un camarade de classe en binôme. Chacun s'engage en cas d'absence ponctuelle de l'autre à faciliter la transmission des cours manqués. Ils peuvent soit communiquer par téléphone en s'envoyant les devoirs et photos des cours, ou revenir le lendemain avec les cahiers qui concerne l'absence pour faciliter la recopie. Pour mémoire le CDI dispose d'une photocopieuse (0.10 cts la copie). Les cours doivent être rattrapés, les longues absences restent des cas particuliers accompagnés aussi par les professeurs.

Après débat, les parents reformulent la demande pour savoir s'il est possible de noter dans le carnet de bord le nom du binôme, avec s'il le souhaite ses coordonnées et /ou de ses parents.

- Que faire si on n'a pas pu obtenir de RDV avec un enseignant pour la rencontre parents/professeurs ?

Les professeurs sont disponibles sur rendez vous, il suffit de faire la demande via le carnet de bord de l'élève.

- Peut-on avoir des informations sur la catéchèse et les sacrements proposés ?

L'établissement propose aux familles qui le souhaitent un enseignement du catéchisme une heure par semaine. Madame Brillant reprend les réponses de Madame Guédon pour la pastorale. Les élèves peuvent s'inscrire de la 6è à la 3è. Durant cette période, il est proposé des sacrements dès la 5è, à savoir le baptême et la première communion puis la confirmation en 3è. Des pèlerinages sont organisés, les sixièmes iront une journée à Lisieux.

En cinquième, les élèves qui ont déjà fait leur communion peuvent faire leur profession de foi, qui n'est pas un sacrement mais un temps fort qui permet aux jeunes de réfléchir sur leur foi et c'est aussi une célébration à Chapelle de Conflans qui compte pour les élèves et les parents.

Tous les mercredis une messe ouverte à tous se déroule à l'oratoire de l'établissement.

Pour tous renseignements : Madame Guedon tel collège ou [pastoral@notredamedesmissions.fr](mailto:pastoral@notredamedesmissions.fr)

Quelques points ressortis des débats :

Ordival :

Distribution ce jour, les parents sont invités à télécharger les livres numériques, parfois les plateformes fonctionnent moins bien le week end.

Si vous rencontrez de réelles difficultés, votre enfant peut prendre rendez vous avec Monsieur JOUBIN (bureau à côté Madame Brillant) pour être aidé à effectuer les téléchargements.

Les parents PCC qui utilisent déjà les livres numériques invitent à ne pas renoncer à cette forme de manuels, ces derniers présentent beaucoup de lien et d'enrichissement, par exemple des vidéos en langues ou des cartes à compléter en Histoire Géographie.

#### Soutien scolaire :

Madame Brillant nous informe que cette année l'établissement n'a pas d'heure de soutien allouée par l'académie,

Lors des pré-conseils les professeurs ont identifié des élèves en difficultés et proposent par le biais d'une information écrite aux parents, un tutorat.

Ce tutorat est géré et réalisé par les élèves du lycée réunis en association (tuto'jeunes),

Le lycéen assure auprès de l'élève 1H/semaine de tutorat sur une seule matière, les séances se déroulent dans l'établissement. La cotisation est de 20 euros par an.

#### Visite Médicale :

Madame Brillant organise le planning des visites médicales pour que les horaires de celles-ci correspondent entre les élèves et l'infirmière. Cependant, certaines classes n'ont pas des permanences, il se peut que le rdv soit en dehors des heures de cours. Madame Brillant remercie les parents d'être vigilants sur la bonne tenue de ces visites (rdv collés dans le carnet).

#### Etoile de Martin :

Chaque année les élèves de 6è participent à une collecte de fond sur le thème « d'un gâteau pour la recherche » au profit de l'association « l'Etoile de Martin espérer et grandir sans cancer ».

Aux beaux jours, vers mars avril, Madame Brillant proposera aux parents de 6è de réaliser des gâteaux qui seront vendus à tout l'établissement sur réservation ou à la sortie des cours.

Tous les bénéfices seront au profit de l'association.

12h50 fin de séance

\*

\*

\*